



POUR DIFFUSION

Rabat le, 21 JAN. 2025

A

## L'attention des Présidents de Clubs et Unités de Cavalerie

**Objet :** Formation des officiels nationaux de saut d'obstacles.

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) tient à informer les Présidents de Clubs et Unités de Cavalerie, que dans le cadre de la formation continue, sera organisée une session de formation des officiels nationaux de saut d'obstacles.

Le programme de la dite formation concerne le jury de terrain, à savoir :

- Juge
- Commissaire au Paddock
- Chef de piste

Afin de bien gérer l'ensemble des demandes, la FRMSE vous demande de bien vouloir envoyer vos candidatures sur la boîte mail : [formation@frmse.ma](mailto:formation@frmse.ma), et ce, au plus tard le **dimanche 9 février 2025**.



  
Badre FAKIR  
Directeur Général  
F.R.M.S.E.

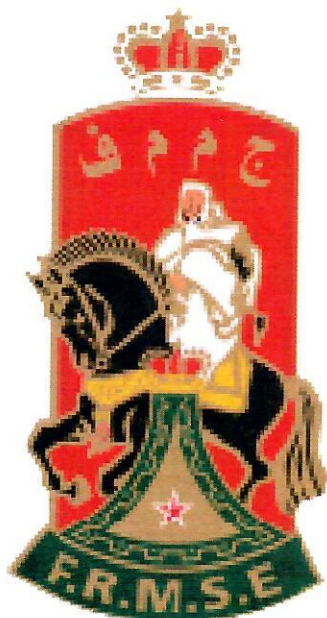
**Pièce-jointe :** Formation des officiels nationaux de saut d'obstacles.

Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres  
B.P. 742 - Dar Es Salam - Rabat - Maroc

t +212 537 75 44 24  
+212 537 66 38 38  
f +212 537 75 47 38  
e [contact@frmse.ma](mailto:contact@frmse.ma)

[www.frmse.ma](http://www.frmse.ma)

**Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres**



***FORMATION DES OFFICIELS NATIONAUX***

***Saut d'obstacles***



**Edition 2025**

## ***TABLE DES MATIERES***

- Préambule.....3
- Candidature à la formation de Juge.....4
- Candidature à la formation de Chef de piste.....6
- Candidature à la formation de Commissaire au paddock.....8
- Demande de candidature pour la formation .....10



## ***PREAMBULE***

Sans officiel, il ne peut y avoir d'équité sportive.

Les officiels sont des personnes indispensables dans l'activité sportive d'une fédération. Ils sont distingués par leur passion, leur disponibilité, leur motivation ainsi que par leur connaissance de la réglementation.

Toutes ces qualités doivent être encadrées pour qu'ils puissent accomplir l'ensemble des tâches qui leurs sont confiées. C'est la raison pour laquelle la Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) permettra aux candidats, soucieux de préserver les valeurs de notre sport, d'accéder à la Formation des Officiels Nationaux.

La formation est volontaire et imposée par la Commission National des Officiels (CNO) aux désirants.

### **Objectifs de la formation :**

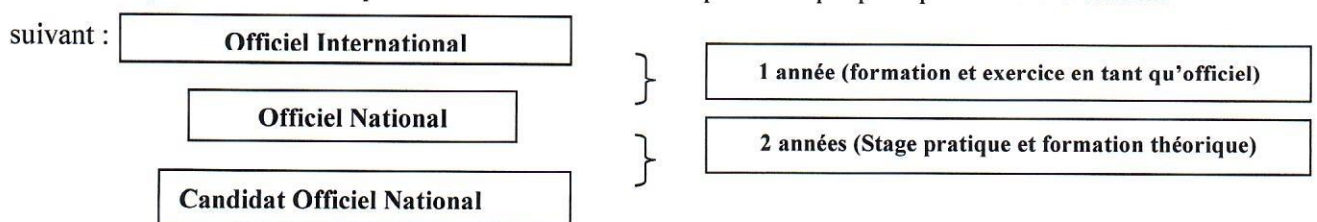
- Encadrer les passionnés à s'engager dans le domaine;
- Former des officiels avec une vision pédagogique détaillé ;
- Avoir une pépinière d'Officiels pour assurer la succession.

### **Contenu de la Formation :**

- Règlement de la FRMSE ;
- Rôle et Missions des Officiels ;
- Outils Fédéraux de gestion des événements équestres ;
- Communication ;
- Règlement de Compétitions.

### **Déroulement de la formation :**

Dans le cadre du renforcement de son équipe d'officiels la FRMSE lance la Formation « Officiel National » qui contiendra des périodes de formation théorique ainsi que pratique suivant le schéma suivant :





## Candidature à la formation de

### JUGE

#### **Généralités :**

Le juge de saut d'obstacles est un officiel de compétition, ayant pour mission, de faire appliquer le règlement et le bon déroulement des épreuves, en collaboration avec les différentes équipes techniques.

La candidature est destinée aux personnels féminins et masculins, sur recommandation de juges en fonction.

#### **1. Conditions :**

- Avoir plus de 25 ans ;
- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Licence Fédérale ;
- Titulaire du Diplôme Fédéral d'équitation «Faris3» ou son équivalent ;
- Parrainage par deux Juges Nationaux.

#### **2. Formation :**

- Présélection sur dossier ;
- Bilan de Connaissance, avec une évaluation diagnostic ;
- Candidature retenue pour la formation de Juge National :
- Formation théorique d'une durée de trois jours ;
- Formation pratique en situation d'une durée de deux années :
  - Jury : 240 épreuves
  - Chef de piste : 160 épreuves
  - Commissaire au paddock : 120 épreuves

Pendant cette formation, le candidat est évalué selon un protocole spécifique (formulaire) établi après chaque concours national et signé par l'officiel encadrant.

- Évaluation certificative d'une journée pour l'obtention du statut de **Juge National** ;
- Si le candidat est « non acquis », il pourra se représenter à un rattrapage, 30 jours après l'évaluation certificative.

### 3. De « Juge National » à « Juge International » :

- 1 an de pratique en tant que **Juge National**, ayant eu la fonction de :
  - Président du Jury : 6 Grands Prix  
4 Open Grands Prix
- Après ces prérogatives, le **Juge National** sera apte à postuler sa candidature à la FRMSE pour le cours de promotion FEI de **Juge International** ;
- L'anglais est incontournable.



## Candidature à la formation de CHEF DE PISTE

### **Généralités :**

Le chef de piste de saut d'obstacles est le chef d'orchestre du parcours. C'est un officiel de compétitions qui a pour mission de poser une succession d'obstacles avec des difficultés adaptées au niveau des cavaliers de compétition, en respectant le bien être du cheval.

La candidature est destinée aux personnels féminins et masculins, sur recommandation de chefs de piste en fonction.

### **4. Conditions :**

- Avoir plus de 30 ans ;
- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Licence Fédérale ;
- Titulaire du Diplôme Fédéral d'équitation «Faris3» ou son équivalent ;
- Parrainage par deux Chefs de Piste Nationaux.

### **5. Formation :**

- Présélection sur dossier ;
- Bilan de Connaissance, avec une évaluation diagnostic ;
- Candidature retenue pour la formation de Chef de Piste National :
- Formation théorique d'une durée de trois jours ;
- Formation pratique en situation d'une durée de deux années :
  - Chef de Piste : 600 épreuves
  - Jury : 100 épreuves
  - Commissaire au Paddock : 100 épreuves

Pendant cette formation, le candidat est évalué selon un protocole spécifique (formulaire) établi après chaque concours national et signé par l'officiel encadrant.

- Évaluation certificative d'une journée pour l'obtention du statut de **Chef de Piste National** ;
- Si le candidat est « non acquis », il pourra se représenter à un rattrapage, 30 jours après l'évaluation certificative.

## 6. De « Chef de Piste National » à « Chef de Piste International » :

- 1 an de pratique en tant que **Chef de Piste National**, ayant réalisé :
  - Le tracé de 6 Grands Prix
  - 4 Open Grands Prix
- Après ces prérogatives, le **Chef de Piste National** sera apte à postuler sa candidature à la FRMSE pour le cours de promotion FEI de **Chef de Piste International** ;
- L'anglais est incontournable.





## *Candidature à la formation de* *COMMISSAIRE AU PADDOCK*

### **Généralités :**

Le commissaire au paddock est un membre du jury de terrain de compétition.

Il a pour mission de collaborer avec le jury pour la bonne marche du concours, en prévenant tout incident, à veiller au respect du règlement en vigueur et préserver l'intégrité physique et morale des chevaux et des cavaliers.

La candidature est destinée aux personnels féminins et masculins, sur recommandation de commissaires au paddock en fonction.

### **7. Conditions :**

- Avoir plus de 25 ans ;
- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Licence Fédérale ;
- Titulaire du Diplôme Fédéral d'équitation «Faris3» ou son équivalent ;
- Parrainage par deux Commissaires au Paddock.

### **8. Formation :**

- Présélection sur dossier ;
- Bilan de Connaissance, avec une évaluation diagnostic ;
- Candidature retenue pour la formation de Commissaire au Paddock :
- Formation théorique d'une durée de trois jours ;
- Formation pratique en situation d'une durée de deux années :
  - Commissaire au paddock : 240 épreuves
  - Jury : 120 épreuves
  - Chef de Piste : 100 épreuves

Pendant cette formation, le candidat est évalué selon un protocole spécifique (formulaire) établi après chaque concours national et signé par l'officiel encadrant.

- Évaluation certificative d'une journée pour l'obtention du statut de **Commissaire au Paddock National** ;
- Si le candidat est « non acquis », il pourra se représenter à un rattrapage, 30 jours après l'évaluation certificative.

**9. De « Commissaire au Paddock National » à « Commissaire au Paddock International » :**

- 1 an de pratique en tant que **Commissaire au Paddock National**, ayant eu la fonction de:
  - Commissaire en Chef : 6 Grands Prix  
4 Open Grands Prix
- Après ces prérogatives, le **Commissaire au Paddock National** sera apte à postuler sa candidature à la FRMSE pour le cours de promotion FEI de **Commissaire au Paddock International** ;
- L'anglais est incontournable.



***Demande de candidature pour la formation***

**OFFICIEL NATIONAL**

NOM : .....

PRENOM : .....

CLUB D'ADHESION : .....

NUMERO DE LICENCE FEDERALE: .....

**1. FONCTION D'OFFICIEL :**

\_\_\_\_\_ Juge                      \_\_\_\_\_ Chef de Piste                      \_\_\_\_\_ Commissaire au Paddock

**2. EXPERIENCE EQUESTRE :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **3. REFERENCES :**

Renseignements sur le club affilié qui fournira une lettre de recommandation en faveur de votre candidature :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Statut</b>	<b>Structure équestre affiliée</b>	<b>Email</b>	<b>Téléphone</b>

Il est demandé aux deux personnes parrainant le candidat, une attestation en faveur de sa candidature.

Je soussigné avoir lu et approuvé les règlements relatifs à la procédure de demande de candidature à la formation d'officiel équestre.

Date :

Signature :